Bâtem de Marie anne aurran

L'an mil sept Cens quarante Cinq, et le trois du mois d'8bre, je Curé soussigné ay Bâtisé Marie-anne aurran fille naturelle et legitime d'honnoré et de Claire tossin née ce Matin sur les six heures. le parrein a été pierre Carto et la Marreine anne randoin presents à Ce le pere qui a declaré ne sçavoir écrire, et j. joseph, et honnoré hugues qui ont signé avec moy.

h hugues J. Hugues

Denans Curé.

B. de M. A. Martin

Marie anne Martin fille naturelle et legitime d'antoine et de marguerite Grisé est née et a été baptisée le neuf d'octobre mil sept cent quarante cinq. le parrain a été S.r Raymond Raymond et la marraine d.lle anne Rose Barry ils ont tous signé avec nous. Rouvier prêtre

A. Martin Raymond Barry

B. de C. Marcel

Claire Marcel fille naturelle et legitime de Jacques et de Rose trupe est née et a été baptisée le onze d'octobre mil sept cent quarante cinq le parrain a été S.r Cesar Bonnefoy et la marraine Marguerite Roques, le parrain a signé et les autres ont dits être illiterés, x

Rouvier prêtre

Cesar bonnefoy

B. de Barth. Gavarry

Barthelemy Gavarry fils naturel et legitime de Louis et d'Elizabeth Rouit est né et a été baptisé le treize d'octobre mil sept cent quarante cinq le parrain a été Barthelemy Dalmas, et la marraine Marie Darangue. dont tous dits être illiterés. Rouvier prêtre

Mariag de Louis escavel.

L'an mil sept Cens quarante Cinq et le vingt sixieme jour du mois d'octobre, le Mariage accordé entre Louis escavel fils de vincent, et de Marguerite Julien, agé de vingt deux ans ou environ, Menager de Profession du lieu de la Garde, D'une part, et Marie verest fille de Louis, et de feue Therese Marseiller agée de vingt huit ans ou environ, de ce Même Lieu de la garde, D'autre, a été par moy Curé soussigné, célébré dans l'église parroissiale du dit Lieu de Lagarde. Trois annonces faites intra missarum solemnia tribus diebus dominicis sans opposition, et qu'il ne soit venu à notre Connoissance aucun Empechement soit Civil ou Canonique, les dits escavels, et verestes confessés et communiés, et assistés de leurs peres, j'ay exigé leur Mutuel consentement, et leur ay donné par parole de présent la Benediction nuptiale selon les usages et rite de notre S.te Mere l'église catholique apostolique et romaine, En presence d'andré agarrat, de S.r marc gardane, de jean Batiste gandolphe, et de joseph allibert qui ont signé avec nous.

M gardane a.dre agarrat joseph allibert

gandolphe Denans Curé.

Mort de Marg.te guiejou

Marguerite Guiejou fille d'antoine, et d'honnorade fournier paysans habitants du pradet, est Morte agée de deux Mois le vingt sept du mois d'octobre mil sept cent quarante Cinq et a été ensevelie le vingt huit par moy Curé soussigné dans La Cimetiere de Cette paroisse de lagarde en presence de pierre Laty et d'andré agarrat.

a.dre agarrat p. lary

Denans Curé

B. de M. th. Beuf

Marie therese Beuf fille naturelle et legitime de Jean baptiste et de Marie anne Laty est née et a été baptisée le second de Novembre mil sept cent quarante cinq. le parrain a été antoine Tolchou et la marraine Catherine Eygues sa grandmere. le pere a signé et les autres ont dits être illiterés

J. B. Beou

Rouvier prêtre